



Honoré-Mercier École secondaire Honoré-Mercier 514-732-1400

Année scolaire 2018-2019

Objet : Première rencontre de parents avec les membres du personnel de l'école

Le jeudi 13 septembre 2018

de 18h00 à 19h30

Assemblée générale annuelle à 19h30

Chers parents,

Dans un premier temps, j'espère que vous avez passé un bel été rempli de petits moments de bonheur. Madame Anne-Marie Leroux et moi sommes en poste à la direction pour une deuxième année consécutive.

Il est important de nous communiquer votre courriel, puisque nous effectuons le virage vers une communication écologique par courriel et via le site web.

Comme l'an dernier, les élèves sont accueillis à l'école tous les matins dès 7h30 à la cafétéria afin d'échanger avec leurs pairs ou faire de l'étude avant le début des cours. L'école reste ouverte à l'heure du diner de 12h20 à 13h30.

Nous vous rappelons toute l'importance de prendre connaissance du code de vie de votre enfant via l'agenda et de signer les pages 17-19 et 20. J'attire votre attention aux pages 13 et 14 qui expliquent la procédure d'absence. Soyez informés que les élèves en absence non-motivée ou en sortie de classe seront en reprise de temps en fin de journée.

Tel qu'annoncé au calendrier scolaire et à l'agenda, voici venu le temps de la première rencontre de parents ainsi que la tenue de l'assemblée générale annuelle, veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour.

Dès 18 heures, les enseignants, les membres à la direction, les professionnels et techniciens des services éducatifs (psychoéducatrices, conseillers d'orientation, technicienne en éducation spécialisée etc.) vous seront présentés à l'auditorium pour ensuite vous recevoir à la cafétéria autour d'un café. Le but de cette rencontre est de faire connaissance avec le personnel de l'école. Vous comprendrez que les enseignants ne connaissent pas encore votre enfant mais ils pourront vous donner leur plan de cours et vous expliquer le fonctionnement et les exigences de leur classe, tout ceci autour d'un café. À 19h30, les parents sont attendus à l'auditorium pour l'assemblée générale annuelle et faire l'élection du conseil d'établissement.

Sachez également, qu'il est toujours possible de vous acquitter des frais de la rentrée tous les jours entre 6h30 et 15h30, pour une entente de paiement vous pouvez prendre un rendez-vous au poste 1415.

J'en profite également pour vous informer que la fête de la rentrée se tiendra le vendredi 7 septembre durant les heures de classe à la 3^e période de 11h20 à 12h20. Les élèves seront invités dans la cour ou dans la cafétéria en cas de pluie, afin de faire la fête, de manger des épis de maïs et ils pourront s'inscrire aux activités parascolaires avec la foire aux parascolaires. La période de diner et la 4^e période auront lieu selon l'horaire d'une journée régulière.

Au plaisir de vous rencontrer et nous vous souhaitons une bonne rentrée 2018-2019,

Lucie Boudreau
Directrice



Commission
scolaire
de Montréal